Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep de Drummondville

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Drummondville a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le Collège enregistre une progression de ses taux depuis l'instauration de son plan. Les taux ont en effet augmenté significativement, plus particulièrement dans la catégorie des élèves qui ont réussi plus de la moitié de leurs cours, et ce, malgré une légère baisse en 2001. Le Collège entend poursuivre ses efforts et indique que l'analyse de la réussite des cours par programme lui permettrait d'avoir un éclairage plus complet. Présentement, il ne dispose pas de ces données. La Commission encourage le Collège à combler cette lacune pour être en mesure de procéder à des analyses plus approfondies.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux global de réinscription au troisième trimestre progresse également. Il a augmenté dans trois des cinq programmes ciblés : *Sciences humaines, Technologie de l'électronique* et *Techniques administratives*; par contre, il a diminué en *Soins infirmiers* et en *Techniques de l'informatique*.

Le Collège a également identifié huit autres programmes (dont quatre au secteur préuniversitaire et quatre au secteur technique) pour lesquels il entend suivre de façon plus précise les taux de réinscription. Les résultats indiquent que les taux fluctuent d'une année à l'autre, mais le faible nombre d'inscrits dans ces programmes, de même que l'absence d'inscriptions lors des années de référence pour certains programmes, rend pour le moment difficile toute analyse approfondie pour ces programmes.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Dans l'ensemble, les taux progressent. Le Collège enregistre une hausse d'environ trois points au secteur préuniversitaire et d'environ quatre points au secteur technique dans la durée prévue. Une amélioration des taux est également notée pour le *Trimestre d'accueil ou de transition.*

L'examen des autres statistiques (taux pondéré) permettant de comparer les résultats du Collège avec les autres établissements du réseau met en lumière un écart négatif pour l'ensemble des programmes offerts. Le Collège se dit préoccupé par cette situation, qui revêt à ses yeux une dimension régionale, et il entend l'examiner plus à fond.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, rappelle le Collège, les mesures mises de l'avant pour améliorer la réussite des cours se sont traduites par une progression des taux malgré certaines fluctuations. Les cibles de réussite des cours pour la première session ont été atteintes pour la cohorte 2002.

Le taux de réinscription au troisième trimestre a également progressé. Le Collège enregistre des fluctuations dans certains programmes et il entend pousser plus avant son analyse. La réinscription, souligne le Collège, devra ainsi être examinée à chaque trimestre, particulièrement pour les programmes identifiés en difficulté.

L'examen des taux de diplomation dénote également une progression, bien qu'ils demeurent inférieurs à ceux du réseau. Le Collège entend procéder à des analyses plus approfondies afin d'identifier les diverses causes liées à l'abandon des études et de proposer des stratégies d'intervention appropriées. La Commission l'encourage à donner suite à ses intentions à cet égard.

La mise en œuvre

La majorité des mesures prévues au plan initial ont été mises en œuvre. Le Collège se dit satisfait de la mobilisation interne de son personnel. Certaines mesures ont été partiellement mises en œuvre ou reportées : l'analyse de la problématique des abandons en philosophie, le bulletin de mi-trimestre, la mise en place du comité d'aide à la réussite et l'évaluation des mesures. Dans le cas du comité d'aide à la réussite, le Collège invoque la difficulté de réunir un groupe de seize personnes pour expliquer l'abandon de cette mesure. Le Collège indique cependant que le mandat confié à ce comité a été en grande partie réalisé. Par ailleurs, en remplacement du bulletin de mi-trimestre, le Collège a plutôt choisi, dans sa nouvelle PIEA, d'inclure dans chacun des plans de cours une grille de suivi des évaluations pour aider l'étudiant à suivre la progression de ses résultats.

L'efficacité des mesures

En ce qui concerne les mesures qui bénéficiaient d'un financement, le Collège a élaboré des questionnaires en vue de connaître l'appréciation des élèves. Deux cent trente-quatre élèves ont répondu aux questionnaires; de ce nombre, près du tiers d'entre eux ont eu recours à l'une ou l'autre des mesures. Dans l'ensemble, les résultats révèlent que les élèves connaissent bien les mesures d'aide et ces dernières contribuent à l'amélioration de leur réussite lorsqu'ils y recourent. Plusieurs centres d'aide sont disponibles (français,

méthodes de travail, langues, cours ciblés selon les programmes) et les élèves ont indiqué y trouver une aide adaptée à leurs besoins. La plupart des centres d'aide ont recours au tutorat par les pairs, mesure qui paraît appréciée des élèves.

L'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques n'a pas fait l'objet d'une véritable évaluation. Le Collège indique seulement qu'une soixantaine d'étudiants ont participé à des activités dans le cadre de ce programme en 2000-2001, et une centaine l'année suivante. Les contrats découlant du règlement sur la réussite ont fait l'objet d'une analyse de la part des conseillers pédagogiques. Les échecs scolaires sont le plus souvent associés à des problèmes d'organisation du temps, d'orientation, de motivation ainsi que des difficultés en français.

Parmi les autres mesures jugées les plus efficaces, le Collège rappelle l'importance d'adopter une approche pédagogique adaptée à la première session, l'ajout d'une période d'encadrement dans certains cours ciblés et l'importance de demeurer au fait des pratiques pédagogiques et d'évaluation. Enfin, le *Programme d'encadrement particulier* et le *Trimestre d'accueil et d'intégration* figurent au nombre des mesures qui, selon le Collège, répondent aux besoins des élèves.

En résumé, certaines mesures ont fait l'objet d'une évaluation exhaustive et d'autres l'ont été partiellement. Dans le cadre de l'élaboration de son prochain plan de réussite, le Collège indique qu'il entend améliorer le suivi et l'évaluation de ses mesures; la Commission l'encourage à donner suite à son intention. Le Collège entend également accroître l'accessibilité de son centre d'aide en français, assurer un meilleur dépistage des élèves en difficulté et, enfin, promouvoir la valeur et l'importance de la réussite des études supérieures.

Conclusion

Les mesures mises en place par le Collège se traduisent par une amélioration de la réussite en général. Le Collège enregistre une progression autant au regard de son taux global de réussite des cours, de la persistance des élèves, et de son taux institutionnel de diplomation. Les progrès réalisés n'ont toutefois pas encore permis de diminuer l'écart négatif que le Collège enregistre avec l'ensemble du réseau. Le Collège se montre préoccupé par la situation et entend poursuivre ses efforts pour accroître l'efficacité de son prochain plan de réussite.

Au nombre des pistes d'actions que le Collège entend poursuivre, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des mesures figurent au premier rang. Le Collège entend également assurer un meilleur dépistage des élèves susceptibles de présenter des difficultés, améliorer ses indicateurs de cheminement scolaire et promouvoir l'importance et la valeur du diplôme d'études collégiales dans sa communauté. La Commission l'encourage à poursuivre dans cette voie.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean-Paul Beaumier, agent de recherche